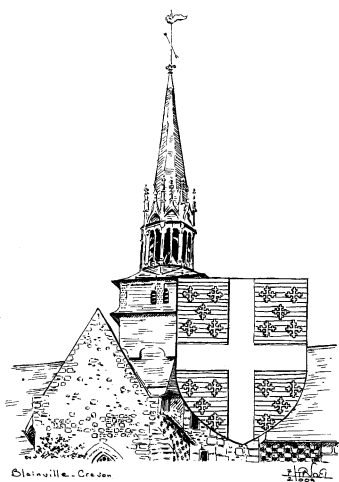


MAIRIE DE BLAINVILLE-CREVON



Code Postal : 76116
Téléphone : 02.35.34.01.60

Préfecture de Rouen

D.R.C.L.E

Bureau des Finances Locales et du Contrôle
Budgétaire

Objet : *Note de présentation du Compte Administratif 2020*

1. Eléments de contexte :

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRÉ du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2018, consultable sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

Le Compte Administratif 2020 a été voté le 23 mars 2021 par le conseil municipal et retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2020.

2. Compte Administratif 2020 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses

011	Charges à caractère général	268 294.62
012	Charges de personnel	283 632.36
014	Atténuation de produits	41 850.00
65	Autres charges	93 117.55
66	Charges financières	4 416.37
67	Charges exceptionnelles	676.14
68	Dotations aux amortissements	13 324.83
	Total	705 311.87
023	Virement à la section d'investissement	430 000.00

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes de regroupements et les intérêts des emprunts à payer. La somme du chapitre 023 contribue à l'autofinancement de la section investissement.

Recettes

013	Atténuation de charges	1 310.00
70	Redevances	59 992.05
73	Contributions directes	514711.46
74	Dotations, Subventions	345 791.67
75	Autres produits	62 002.47
76	Produits financiers	3.25
77	Produits exceptionnels	1 411.00

Total **985 221.90**

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location salle des fêtes et loyers), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux diverses subventions. Les produits exceptionnels concernent la vente des terrains appartenant à la commune.

Section d'investissement :**Dépenses**

16	Remboursement emprunt en capital	209 828.81
23	Dépenses d'équipement	
86	Mairie	38 790.23
89	Voirie	21 451.96
100	Sécurité	28 890.40
107	Eclairage public	29 153.53
115	Groupe Scolaire	549.99
230	PLU	9 396.00
240	Locatifs	7 909.00
270	Presbytère	4 050.72
300	Matériel services Techniques	625.00
310	Micro Crèche	7 311.48
041	Opérations d'ordre	39 962.31

Total **397 919.43**

Pour 2020, les dépenses d'investissement concernent les travaux suivants :

- Création d'une « tisanerie » à la mairie et changement des huisseries
- Travaux d'extension de voirie rue des pommiers
- Marquage au sol parking derrière la mairie
- Participation aux travaux réalisés par le SIAEPA du Crevon sur canalisation d'eau route de Cauvicourt
- Pose de deux poteaux incendie route de la Vieux-Rue et pose de deux bouches incendie route de Cauvicourt
- Travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public route de la Vieux-Rue
- Etude hydrologique dans le cadre du PLU
- Travaux d'électricité logement communal
- Changement d'huisseries au Presbytère
- Pose d'un revêtement extérieur sur aire de jeux de la micro-crèche

Recettes

10	Recettes financières	47 319.19
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	164 440.11
13	Subventions d'investissement	9 630.13
040	Opérations d'ordre de transfert	13 324.83
041	Opérations patrimoniales	39 962.31
	Total	274 736.57

Pour 2020, les recettes d'investissement comprennent les dotations et fonds divers, les subventions liées aux travaux d'investissement ainsi que les excédents de fonctionnement capitalisés.

3. Niveau d'endettement de la collectivité :

La ville a actuellement 5 emprunts en cours qui ont été contractés afin de financer les différents projets d'investissement sur les dernières années.

Le capital restant dû au 1er janvier 2020 était de 472 542.83 € contre 513628.58 € en 2019.

L'annuité de la dette en 2020 est de 114 077.68 €

4. Niveau des taux d'imposition :

Depuis plusieurs années, les taux n'ont pas été modifiés et ont été reconduits pour 2020.

Taxe d'habitation	17.75 %
Taxes foncières propriétés bâties	32.46 %
Taxes foncières propriétés non bâties	37.50 %

5. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

Le personnel communal est composé de 8 agents titulaires et 4 non titulaires.

Les dépenses réalisées sur 2020 pour le personnel titulaire s'élèvent à 145 781.73 € et à 52 719.21 € pour les non-titulaires.

LE MAIRE
Philippe PICARD